

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT
DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE D'AKONOLINGA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGIONAL DELEGATION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

AKONOLINGA COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/C-AKONOLINGA/CIPM/SG/2026 DU
12-04-2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION QUATRE FORAGES DANS LES LOCALITÉS
NKOL-EBOTANE, EYAKEME, EYENGUELE ET WOUMA SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA
DÉPARTEMENT de NYONG & MFOUMOU.

FINANCEMENT MINEE EXERCICE 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Le Maire de la Commune d'AKONOLINGA, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de quatre forages dans les localités NKOL-EBOTANE, EYAKEME, EYENGUELE ET WOUMA solaire dans la Commune d'AKONOLINGA Département de NYONG & MFOUMOU.

2-Consistance des travaux

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3-Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4-Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot

5-COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : Trente-quatre Millions (34 000 000) Francs CFA.

6-PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

7-Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget 2026 du ministère de l'Eau et Energie, pour un montant prévisionnel de : 34 000 000 FCFA.

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*.

9-Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant s'élève de Six-quatre-vingt mille (680 000) Francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et acquitté à la main, entraînera le rejet pur et simple de l'offres

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du maitre d'ouvrage aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la mairie, téléphone, Tél 6 55 52 0714, B.P : 38 Akonolinga.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses

<http://www.marchespublics.cmet> <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP

(www.armp.cm)ou sur tout autre moyen

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier peut être obtenu au *service des marches publics ou au secrétariat particulier du Maire*, Tél 6 99 99 99 17, B.P : 38 Akonolinga, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement ou toute autre preuve (prévue par le Maître d'Ouvrage) de versement d'une somme non remboursable de

50 000 Francs CFA *Cinquante mille*, payable à la recette municipale d'Akonolinga contre quittance

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12-Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies *marquées comme tels*, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville d'AKONOLINGA, Tél : 699 99 99 17 / 655 52 07 14 au plus tard le 26 / 03 /2026 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...../AONO/C-AKONOLINGA/CIPM/SG/2026 DU 20/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION QUATRE FORAGES DANS LES LOCALITÉS NKOL-EBOTANE, EYAKEME, EYENGUELE ET WOUMA SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA DÉPARTEMENT de NYONG & MFOUMOU « PROCEDURE D'URGENCE » (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

13-Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conforme à l'article 6 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

14-Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 26/03/2026. à partir de 13 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'AKONOLINGA, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville, Tél 699 99 99 17 / 655 52 07 14

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 80% seront invités à y assister.

15-Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

a. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hormis la caution de soumission.
- L'absence d'une caution CDEC

b. Critères essentiels (10 critères)

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non
- Absence d'une capacité financière d'au moins quinze (15) millions FCFA.

16-Attribution de la Lettre Commande

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

17-Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

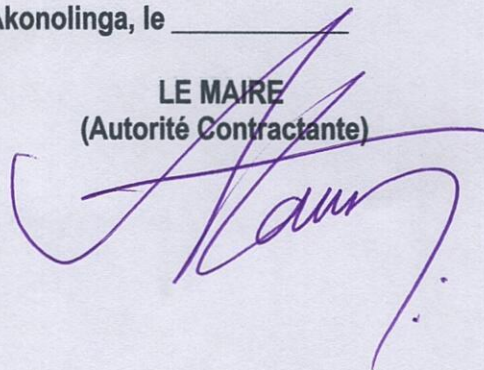
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48,

Akonolinga, le _____

LE MAIRE
(Autorité Contractante)

AMPLIATIONS :

- ✓ PREFET/NM ;
- ✓ ARMP (POUR INSERTION AU JDM) ;
- ✓ DDMINMAP/NM ;
- ✓ PDT/CIPM-AKGA ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT
DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE D'AKONOLINGA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGIONAL DELEGATION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

AKONOLINGA COUNCIL

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°⁰⁴/AONO/CAKONOLINGA/CIPM/SG/2026 OF 20/02/2026 FOR THE CONSTRUCTION OF FOUR (04) BOREHOLES IN THE LOCALITIES OF NKOL-EBOTANE, EYAKEME, EYENGUELE, AND WOUMA, IN THE AKONOLINGA COUNCIL, NYONG & MFOUMOU DIVISION.

FINANCING: MINEE BUDGET, 2026 FISCAL YEAR

1. Subject of the Invitation to Tender

The Mayor of the Akonolinga Council, the Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender under the emergency procedure for the construction of four boreholes in the localities of NKOL-EBOTANE, EYAKEME, EYENGUELE, and WOUMA within the Akonolinga Council, Nyong & Mfoumou Division.

2. Consistency of Works

The works include the tasks specified in the bill of quantities and estimates.

3. Execution Deadline

The maximum deadline set by the Project Owner for the completion of the works is three (03) months. This period begins from the date of notification of the Service Order to start work.

4. Allotment

the works shall be carried out in one (01) single lot.

5. Participation and Origin

Participation is open to companies governed by Cameroonian law. Joint-ventures are permitted provided a lead partner is designated and the specific duties of each member are clearly outlined in the joint venture agreement.

6. Financing

Works are financed by the 2026 Budget of the Ministry of Water and Energy (MINEE), with an estimated cost of 34,000,000 (Thirty-four million) FCFA.

7. Bid Bond (Provisional Guarantee)

Each bidder must include a bid bond of 680,000 (Six hundred thousand) FCFA. This bond must be issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance, valid for thirty (30)

days beyond the original validity date of the offers, and accompanied by a receipt from the Deposit and Consignment Fund (CDEC).

8. Acquisition of Tender Documents

Tender documents can be consulted and obtained at the Akonolinga Town Hall (Private Secretariat), Tel: 699 99 99 17, upon publication of this notice. A non-refundable fee of Fifty thousand (50,000) FCFA must be paid to the Akonolinga Municipal Treasury.

9. Submission of Bids

Bids written in English or French in seven (07) copies (one original and six copies) must be submitted to the Akonolinga Town Hall no later than 26/03/2026 at 12:00 PM local time. Envelopes must be marked: "OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° /AONO/C-AKONOLINGA/CIPM/SG/2026 OF 20/02/2026 FOR THE CONSTRUCTION OF FOUR BOREHOLES IN THE LOCALITIES OF NKOL-EBOTANE, EYAKEME, EYENGUELE, AND WOUMA, IN THE AKONOLINGA COUNCIL, NYONG & MFOUMOU DIVISION. EMERGENCY PROCEDURE.

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION".

10. Admissibility of Bids

- Bids must include a bid bond as per Article 6.
- Administrative documents must be originals or certified true copies (less than 3 months old).
- Absence of a bid bond or non-compliance with tender models will result in rejection.

11. Opening of Bids

Bids will be opened in a single phase on 26/03/2026 at 1:00 PM by the Akonolinga Council Internal Tenders Board in the Town Hall meeting room. Bidders or their duly mandated representatives may attend. Financial offers will only be opened for bidders who achieve a minimum technical score of 80%.

12. Evaluation Criteria

Evaluation is based on eliminatory criteria and essential criteria using a binary system (Yes/No).

Eliminatory Criteria:

- Absence of a bid bond.
- Falsified documents or false declarations.
- Technical score below 80%.
- Absence of an administrative document not regularized within 48 hours (except the bid bond).
- Financial capacity of less than fifteen (15) million FCFA.

Essential Criteria (10 criteria):

- General references of the company.
- Site visit report.
- Quantity and qualification of site personnel.
- Quantity and quality of equipment.
- Methodology, organization, and execution schedule.

13. Validity of Bids

Bidders remain bound by their offers for ninety (90) days from the submission deadline.

14. Complementary Information

Information can be obtained during working hours at the Mayor's Private Secretariat or online via the COLEPS platform (<http://www.marchespublics.cm>).

Anti-Corruption Contacts: CONAC: 1517, MINMAP: (+237) 673 20 57 25 / 699 37 07 48

Akonolinga, the 699 99 99 17 THE MAYOR (Contracting Authority)

Would you like me to create a summary table of the key dates and financial requirements for this tender?

AMPLIFICATIONS:

- 1 PREFET/NM;
- 1 ARMP (FOR INSERTION IN JDM);
- 1 DDMINMAP/NM;
- 1 PDT/CIPM-AKGA;
- 1 DISPLAY;
- 1 CHRONOGRAPH/ARCHIVES.

Akonolinga, the 20 FEB 2026
THE MAYOR
(Contracting Authority)
Hon. P. Georges Akamba Assemb
Diplom Betriebswirt
Chevalier de l'Ordre de la Valeur